

Comment préparer au mieux le premier jour à l'école...

Avant septembre, parlez-lui de l'école, n'hésitez pas à passer devant, à lui lire des histoires sur l'école, à répondre aux questions qu'il se pose.



La semaine précédant la rentrée, habituez votre enfant à un rythme en respectant un horaire de coucher et de lever fixe.



La veille de la rentrée, à partir de 17h, venez consulter les listes pour apprendre dans quelle classe votre enfant est inscrit.

Et le jour J...

Rendez vous disponible pour accompagner votre enfant dans la classe le jour de la rentrée : ce moment est très important pour lui.

Faites-le passer aux toilettes avant d'arriver en classe.

Rassurez votre enfant en lui indiquant qui viendra le chercher à la sortie et s'il va manger ou non à la cantine.



L'enseignant doit avoir du temps pour accueillir tous les enfants, merci de ne pas l'accaparer.

Laissez le apporter son doudou si besoin.

Si vous avez un doute, un problème, un besoin, vous pourrez en parler les jours suivants. Une réunion d'information sera organisée par l'enseignant juste après la rentrée.

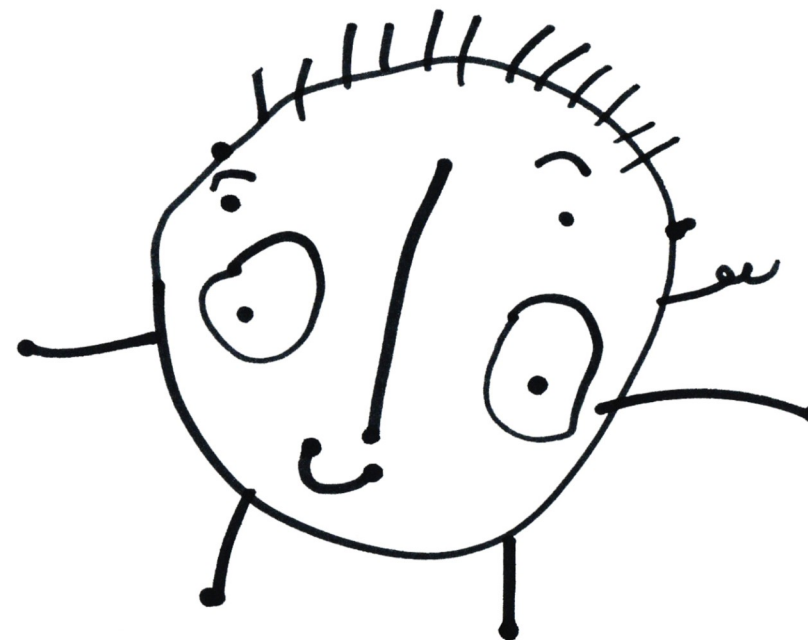


ÉCOLE MAISON PAJOT
22, rue Maisdon Pajot
44100 NANTES
02 40 73 92 21
ce.0440713l@ac-nantes.fr

Horaires

Matin 8h45 - 11h45
Ouverture des portes : 8h35 - 11h40
Après-midi 13h45 - 16h
Ouverture des portes : 13h35 - 15h55
Mercredi 9h - 12h
Ouverture des portes : 8h50 - 11h55

Livret d'accueil pour les parents et les élèves de la section des petits



Ce livret a été élaboré par l'équipe enseignante en concertation avec les Atsem et les parents d'élèves.

**Bienvenue à vous
et à vos enfants !**



***Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle Maisdon Pajot.
Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie.
Ce livret vous aidera à la préparer au mieux.***

« L'école maternelle est une école bienveillante. »

« Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

L'école maternelle est une école qui accueille les enfants et leurs parents. Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents. Il exige de la confiance et une information réciproques. »

Programme école maternelle BO N°2 du 26 mars 2015

Hygiène – poux :

Les poux aiment aussi l'école : merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux à l'enseignante.

Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté (RASED)

L'école a le souci permanent de faire progresser les élèves. Certaines difficultés d'apprentissage, de communication, de concentration peuvent apparaître. Elles peuvent être prises en charge les membres du RASED, constitué d'un psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés.

La vie associative au sein de l'école

Pour vous permettre de participer à la vie scolaire en tant que parent, deux instances existent :

❖ **Les représentants des parents d'élèves :**

C'est un groupe de parents élus pour une année scolaire. Il participe au Conseil d'école qui se réunit au moins 3 fois dans l'année. Les conseils d'école sont présidés par le directeur de l'école. C'est un temps d'échanges et de débat sur la vie pédagogique et éducative de l'école.

Les sujets qui peuvent être abordés sont par exemple le bien-être des enfants au sein de l'école, la sécurité des enfants à l'école et aux abords de celle-ci, la scolarité pour tous (enfants malades, en situation de handicap ou différents), le soutien aux projets pédagogiques des enseignants, en collaboration avec l'amicale laïque, la poursuite du dialogue avec les intervenants au sein de l'école, etc...

En début d'année, chaque parent d'élèves peut se présenter pour être élu et sera également électeur lors du scrutin organisé dans l'école. Ensuite, chaque parent peut solliciter les représentants des parents d'élèves pour proposer à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'école les sujets qu'il souhaiterait voir aborder dans cette instance.

Vous pouvez les contacter = asso.pe.maisdonpajot@gmail.com

❖ **L'amicale laïque :**

C'est une association de parents d'élèves qui s'engagent pour un an. Elle organise au cours de l'année différentes actions à l'école en dehors des heures de classe (par exemple : vente de gâteaux et de livres au moment d'Halloween, vente de sapins en fin d'année, etc.).

Ces propositions, organisées autour d'un moment convivial, ont pour objectif de récolter des fonds pour soutenir des projets pédagogiques en concertation avec l'équipe enseignante (par exemple : sortie cinéma de fin d'année, visite de musée, etc.) ainsi que des événements festifs au sein de l'école.

Vous pouvez les contacter : amicalemaisdon@gmail.com

Une réunion vous sera proposée peu de temps après la rentrée pour vous présenter ces deux associations.

Accueils périscolaires

Ces services sont effectués par l'Association Léo Lagrange, dépendant de la mairie de Nantes.
Les accueils sont payants - <https://metropole.nantes.fr/tarifs-periscolaires>

Les accueils:

- ❖ le matin : de 7h35 à 8h35
- ❖ le soir : de 16h à 16h30 (gratuit et sans goûter)
ou de 16h00 à 18h30 : prévoir un goûter dans une boîte marquée au nom de votre enfant
- ❖ le mercredi : de 12h à 12h30 (gratuit et sans déjeuner)
ou l'après midi : l'inscription au centre de loisirs se fait auprès de l'association Accord, l'inscription se fait sur le site Internet de la ville de Nantes : <https://metropole.nantes.fr/>

La restauration scolaire :

- Les élèves de la section des petits mangent au premier service.
- Prévoir une serviette avec un élastique (type bavoir) marquée à son nom. Apporter une serviette propre le lundi, elle vous sera rendue le vendredi soir.
- Prévenir en cas d'allergie alimentaire. (Un protocole sera établi.)



Attention : chaque matin, si vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine, au petit accueil ou à l'accueil périscolaire du soir vous devez mettre une croix dans les tableaux correspondants situés à l'entrée de la classe.

Santé

En cas de maladie :

- ❖ Votre enfant est malade : il ne vient pas à l'école. Prévenir l'école par mail de l'absence de votre enfant ; bien signaler s'il s'agit d'une maladie contagieuse.
- ❖ Si votre enfant est malade à l'école, on vous appelle pour venir le chercher.
- ❖ Les médicaments sont interdits à l'école.
- ❖ En cas de traitement ou d'allergie, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera établi.
- ❖ La santé scolaire comprend un médecin scolaire, une infirmière scolaire et une assistante sociale qui interviennent sur plusieurs écoles et rédigent les PAI Tél : 02 40 41 90 40
- ❖ La PMI comprend un médecin et une puéricultrice ; ils suivent les enfants de la section des petits et des moyens

Les élèves en situation de handicap :

La loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, la participation des familles et la citoyenneté des personnes handicapées implique l'accueil dès l'école maternelle. Cet accueil est coordonné entre les services de l'académie et les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Un enseignant référent, personne ressource de l'Éducation nationale, est garante de la mise en place du projet personnalisé de scolarisation d'un élève porteur de handicap.

Le sommeil :

Le sommeil chez l'enfant est indispensable à son bon développement physique et psychologique et les journées en collectivité sont fatigantes.

Veillez à coucher tôt votre enfant.



Entrer en maternelle, c'est découvrir la collectivité et devenir grand. Votre enfant est en théorie propre mais facilitez son autonomie dès que possible. Lui apprendre à se laver les mains, à s'essuyer aux toilettes, à accrocher son manteau sont autant de détails qui simplifieront son quotidien à l'école.

À l'école, votre enfant va apprendre...



La maternelle est une école qui a ses propres façons d'apprendre. Centrée sur l'enfant, elle lui permet de travailler en jouant et manipulant. Les enfants vont ensemble commencer à devenir de petits élèves.

Votre enfant va apprendre :

- à vivre avec d'autres enfants
- à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
- à comprendre la fonction de l'école et du travail
- à mobiliser le langage oral comme écrit
- à agir et s'exprimer à travers les activités artistiques ou physiques
- à construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- à explorer le monde

Pour faciliter la vie de collectivité

Prévoyez des vêtements pratiques que l'enfant peut mettre et défaire seul : à la maternelle on apprend à devenir autonome.

Notez son nom sur ses affaires : à l'école beaucoup d'enfants portent des vêtements similaires et les échanges sont faciles.

Évitez que votre enfant apporte des jouets de la maison : à la maternelle les jouets sont collectifs et on apprend à partager.

Adapter les vêtements selon le temps qu'il fait : les élèves vont en récréation tous les jours.



Préparez un sac avec des vêtements de rechange au nom de l'enfant : à l'école on peut avoir de « petits accidents ».

Veillez à prévenir si votre enfant est malade : à l'école on attend votre enfant.

Pensez à arriver à l'heure le matin : à l'école maternelle les activités débutent dès le matin en arrivant.

Veillez à la fréquentation régulière de votre enfant : à l'école on travaille tous les jours.

Lisez le règlement intérieur : à l'école pour des raisons de sécurité les écharpes sont interdites par exemple.

Ma journée à l'école pour devenir élève

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard du programme de l'école maternelle. Chaque enseignant est accompagné d'une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

<p>L'accueil</p> <p>C'est un temps privilégié d'écoute et d'attention porté à chaque enfant. C'est le passage entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève. Ce moment d'accueil est limité dans le temps. (8h35 à 8h45)</p>	
<p>Les rituels</p> <p>Les « rituels » à l'école maternelle regroupent les activités qui se répètent. Ces moments récurrents rassurent l'enfant, contribuent à la mémorisation et aident à constituer le groupe classe.</p>	
<p>Les temps d'apprentissages</p> <p>L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées, en grand groupe ou en petit groupe. Il donne une place importante au jeu, à l'action sur le réel. Il développe la capacité des élèves à interagir entre eux.</p>	
<p>Les regroupements</p> <p>Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités, de communiquer sur leurs apprentissages et démarches ou de partager des émotions.</p>	
<p>Les temps de récréation</p> <p>Une récréation est prévue le matin. Elle est organisée et surveillée par les enseignants. Les élèves profitent de l'extérieur, bénéficient de l'alternance des lieux et inventent des jeux. La cour est aménagée en espaces divers adaptés aux besoins des enfants.</p>	
<p>La sieste ou temps de repos</p> <p>C'est un temps nécessaire aux enfants de petite section. Elle a lieu immédiatement après le repas.</p>	